



Mézières

sous

Lavardin

Méz'info

- *Vie locale*
- *Travaux communaux*
- *Patrimoine*
- *Activités associatives*
- *Café multi'*

Juillet 2023

# Vivre ici

## Réouverture !

Samedi 28 janvier 2023 – Le Café-restaurant multiservices était bondé pour cette soirée qui célébrait l'ouverture, intervenue le mardi précédent.

L'affluence a d'ailleurs été constatée tout au long de cette première semaine, démontrant, si cela était encore nécessaire, que l'établissement répond à plus d'un besoin : un besoin de service de proximité, un besoin de service du quotidien, un besoin de se retrouver, un besoin de convivialité !

C'est pour cela qu'Audrey et Laurent étaient très attendus. À présent ils sont attendus... dans la durée.

En effet, au regard du passé du lieu, nous espérons bien les compter parmi nous encore longtemps. Nous leur souhaitons une belle réussite et épanouissement dans ce projet ; d'autant que leur réussite sera celle de tout le village et au-delà.

Et dans le même temps, cette réussite **dépend** du village. Car le commerce local ne peut survivre que s'il est utilisé. Au nom de l'ensemble de la population Méziéroise et des environs, nous leurs disons encore Bienvenue !



**Le saviez-vous ?** - Votre café Méz'en vie est une petite entreprise créée par Laurent et Audrey.

« 1000 cafés » les soutient dans cette aventure, en finançant leur investissement de départ (matériel, équipement, trésorerie au démarrage) et en les accompagnant au quotidien. Il revient néanmoins à Audrey et Laurent de développer leur activité pour faire en sorte que leur établissement soit à l'équilibre.

Un café à l'équilibre c'est un café qui peut payer sa masse salariale (l'indemnité forfaitaire de gérant de Laurent, le salaire d'Audrey et les charges associées), ses frais généraux (électricité, internet, loyer, etc.) et ses achats de matières premières (denrées alimentaires et boissons). C'est donc l'exploitation du café qui permet notamment à Audrey et Laurent de se rémunérer, c'est pourquoi le soutien de tous les habitant.e.s est primordial pour que votre café reste ouvert. Pour suivre leur actualité, rendez-vous sur leur page Facebook, leur site internet ou l'application Intramuros.

## Mélimélody... rock

Mardi 28 mars, salle polyvalente.

D'aucun pensait que "l'école de musique", c'était des bambins jouant de la musique douce... Pas que !

Andréas, élève musicien méziérois, a ouvert le concert par 2 morceaux en solo à la guitare sèche. Et il a poursuivi avec sa guitare électrique et le reste de son groupe, au cours de cette soirée décidément bien rock !

Plusieurs groupes/niveaux ainsi que deux chanteuses solos se sont produits.



Certains élèves suivent plusieurs cours à l'école de musique, et passent ainsi d'un instrument à l'autre au sein du même groupe, selon le morceau.

Félicitations et merci à tous les musiciens et chanteurs, aux professeurs et directeur de l'école de musique, pour cette belle représentation... à Mézières !

## L'agenda rural commence à Mézières

Mardi 28 mars 2023 s'est tenue la première session des Rencontres de l'Agenda Rural en Sarthe, consacrée au commerce et au développement économique dans les communes rurales. Ces rencontres sont proposées aux collectivités autour des problématiques de développement local.

Elles sont coorganisées par la préfecture de la Sarthe, l'Association des Maires de la Sarthe et l'Association des Maires Ruraux de France de la Sarthe.

Convaincue de l'intérêt du partage d'expériences entre communes rurales, et engagée dans le programme "1000 cafés", la municipalité de Mézières s'est naturellement portée candidate pour accueillir cet événement. C'est aussi l'occasion de faire connaître notre belle commune.



Après les mots d'ouverture de Killian Trucas, maire de Mézières, d'Emmanuel Franco, président de l'AMF, et de Jean-Yves Denis, président de l'AMRF, c'est Olivier Compain, sous-préfet de l'arrondissement de Mamers (à droite sur l'image), qui a présenté cette rencontre.

Les maires, élus et secrétaires de mairie présents ont eu l'occasion d'échanger directement avec les associations « 1000 cafés », « Bouge Ton CoQ », « Cigales des Pays de la Loire – ACPL » et « Bistrot de Pays ».

## Festivités du comité

**Soirée** - Le samedi 4 mars, une soirée festive était organisée sur le thème du Bourguignon, à la salle polyvalente. En partenariat avec le Méz'en Vie, une centaine de repas a été servie avant la soirée animée par un DJ.



**Brocante** - Le dimanche 14 mai 2023, bibelots, vaisselles, jouets et vêtements étaient présentés par une dizaine d'exposants sur le parking rue des Viviers. Un vide maison se tenait en parallèle un peu plus haut, route du Mans.

De Mézières et ses environs, les visiteurs ont été nombreux à faire le déplacement principalement en milieu de matinée et d'après-midi, et à profiter de la terrasse du café Méz'en Vie où les "moules-frites" étaient proposées.

Il faut dire que 4 brocantes se tenaient simultanément dans le secteur, de quoi faire le tour des bonnes affaires.

**Retour du feu d'artifice !** Après une première édition réussie de la guinguette en 2022, la manifestation revient en 2023, cette fois-ci fin août. D'autres manifestations d'envergure sont en effet déjà programmées en septembre sur le territoire. Cette période renoue avec la traditionnelle fête du village que beaucoup ont connu. C'est aussi le retour du feu d'artifice de Mézières !

Le groupe présent sera "Folk Up", suivi d'un DJ.

Cette soirée est organisée en partenariat, entre la commune et le comité des fêtes. Pour celle-ci ou pour d'autres animations, pour aider un peu ou organiser, tous les bénévoles sont toujours les bienvenus.

→ [comitefetes.mezieres@gmail.com](mailto:comitefetes.mezieres@gmail.com)



# (re)construire ensemble

## Accès du cimetière



Les 20 mai et 4 juin 2022, un évènement pluvio-orageux d'une rare violence s'est abattu sur la commune.

Des inondations ont touché le territoire en divers endroits, dont la route de Neuvillalais (RD82). L'eau est montée au niveau du panneau de sortie d'agglomération et de part et d'autre, s'engouffrant dans le cimetière.



Afin de réparer les dégâts du cimetière et limiter l'entrée de l'eau à l'avenir, l'allée centrale a été refaite en enrobé :

– Auparavant en contrebas de la route, l'allée a été rehaussée afin que l'eau, au lieu de s'engouffrer dans le cimetière, suive la chaussée jusqu'au champ voisin (propriété de la commune).

– Ainsi stabilisée, l'allée ne sera plus sujette au phénomène de ravinement en cas de fortes précipitations.

Par ailleurs ces travaux mettent en conformité le cimetière, « installation ouverte au public », au regard de la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, applicable depuis 2018.



**Montant des travaux (allée en enrobé) : 31 383,90 € TTC**

**Subvention de l'État (DETR 2022) : 8 900 €**

**Fond de compensation de la TVA (escompté) : 5 148 €**

**Reste à charge pour la commune : 17 335,90 €**

De son côté, le département a créé une traversée de chaussée en amont du bourg : en cas de saturation du fossé côté sud, l'eau pourra ainsi s'écouler du côté nord, où se trouve une cavité faisant puisard.

## Couverture de l'école

Les chutes de grêle du 20 mai 2022 ont été particulièrement violentes. Si la toiture du bâtiment principal de l'école jouait jusqu'ici sa fonction d'étanchéité, sans nécessité de travaux, il s'avère que son ancienneté l'a rendue vulnérable à un tel phénomène. La couverture a été criblée de trous et fissures. L'humidité suivie de périodes de gel, l'hiver suivant, risquait d'ouvrir les fissures et provoquer des chutes d'ardoises, des infiltrations d'eau...

Après un bâchage préventif, une remise à neuf a été effectuée par l'entreprise "SAS Tellier Suteau".

En plus d'assurer la pérennité du bâtiment, ces travaux permettront d'installer sereinement une isolation complémentaire en combles.

**Montant des travaux : 32 314 € TTC**

**Prise en charge par l'assurance : 17 205 €**

**Subvention de l'État (DETR 2022) : 3 106 €**

**Fonds de compensation de la TVA (escompté) : 5 300 €**

**Reste à charge pour la commune : 6 703 €**



# (re)construire ensemble

## Sauvons les vitraux

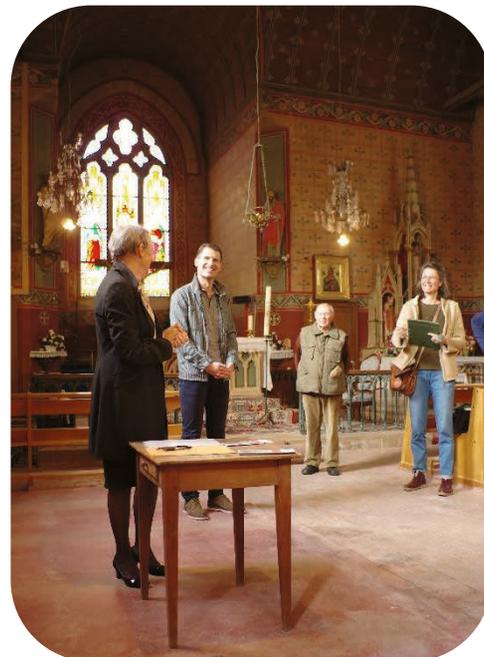
Déjà fortement abimés, les vitraux de l'église Saint-Pierre ont subi des dégradations considérables suite aux intempéries du 20 mai 2022.

Vu la quantité de pièces brisées, une importante remise en plomb est nécessaire. Mais dans la mesure du possible, les plombs d'origine seront conservés. L'objectif est de restaurer ces vitraux en respectant au mieux le travail réalisé par l'entreprise FIALEIX, qui en est à l'origine.

### Le lieu et son histoire.

L'église appartenait au monastère de la Couture dès avant 1085. Peu après cette date, elle eut à subir les violences d'un baron voisin, Hugues de Tennie, qui la ravagea. L'architecture actuelle de l'édifice date du XV<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. L'église abrite des fonts baptismaux du XIV<sup>e</sup> siècle, classés au titre des monuments historiques.

Les vitraux, plus tardifs, ont été commandés en 1868. C'est le peintre sur verre Marcellin qui les pose. Les mosaïques sont de très belles réalisations, nécessitant un important travail de préparation et de conception mathématique, géométrique et de découpe du verre coloré, dont le spécialiste de l'atelier de Mayet se nommait Leblond.



### Financement du chantier

Au regard du coût de la restauration, plusieurs sources de financements ont été recherchées. À noter que le coût total n'est pas encore connu : la réfection des peintures d'ornement autour des vitraux, qui sera nécessaire, n'est pas encore chiffrée ; au cours du démontage, des désordres ont été observés sur la maçonnerie.

En premier lieu, l'assurance a bien pris en charge une partie des dégâts. Mais s'il n'y a pas de vétusté appliquée sur le verre, de tels vitraux sont composés de nombreuses autres pièces dont la réparation n'est pas prise en compte.

Tel qu'exposé dans le bulletin de janvier dernier, l'État a répondu rapidement à cette situation exceptionnelle, par une subvention aussi exceptionnelle. Le Département a également attribué une subvention de 25 % du reste à charge, au titre du programme de sauvegarde des édifices culturels non protégés.

Enfin, pour « boucler » le financement de ce chantier de plus de 100 000 €, la municipalité a engagé un partenariat avec la Fondation du patrimoine, afin d'effectuer un appel aux dons privés.

Aussi, la signature de la convention avec la Fondation, marquant le lancement de la souscription, s'est tenue mardi 16 mai 2023 à 18h, à l'église Saint-Pierre.

Étaient notamment présents :

- Mme Lelievre, l'artisane d'art qui effectue les travaux,
- Mme Pietrin, présidente de l'association Fialeix,
- M. Pasquier, de la Fondation du Patrimoine,
- Mme Froidevaux, architecte du CAUE.

Petits et grands étaient conviés à assister à ce moment, pour en apprendre un peu plus sur ce patrimoine local.

## FONDATION

**Comment  
donner ?**



**DU  
PATRIMOINE**

Par internet : [www.fondation-patrimoine.org/87633](http://www.fondation-patrimoine.org/87633)

Par chèque : à l'ordre de *Fondation du Patrimoine, vitraux église Saint-Pierre de Mézières-sous-Lavardin*

Particulier : **réduction d'impôt de 66 %** du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Sociétés : réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT

# Construire ensemble

## Plantations de 2023, et plus...



La municipalité a souhaité retravailler l'aménagement floral de notre commune avec pour objectifs : la diminution de la consommation d'eau, la pérennité de la végétation tout au long de l'année, la limitation des coûts et la réduction des déchets, en comparaison au fonctionnement habituel.

Il faut dire que jusqu'ici, l'intégralité des plantes achetées chaque année (pour environ 1 500 €) étaient jetées à la fin de la saison. Elles nécessitaient un arrosage trois fois par semaine en période estivale, engendrant des consommations importantes d'eau, d'engrais, et de temps, alors que de nombreux autres chantiers plus "pérennes" attendent l'agent technique communal. De plus, en 2022, les interdictions d'arrosage ont finalement conduit à les laisser sécher...

Les « plantes annuelles » n'ont donc pas trouvé place cette année dans les suspensions et parterres de la commune.

Ce budget 2023 a été consacré au réaménagement des massifs existants, ainsi qu'à la création de nouveaux espaces fleuris, uniquement à l'aide de plantes vivaces.

Ce projet a pu être mené à coût maîtrisé grâce à la participation de nombreux bénévoles :

- L'élaboration de ces aménagements floraux (dessin, conception, choix des végétaux, etc.) a été réalisée par Manuella Coudeuse.
- Les préparations de terrain ont été effectuées en interne (élu et agent technique), avec l'aide de Jean-Paul Mussard pour le terrassement.
- Les plantations de nombreux massifs et parterres ont été effectuées lors d'ateliers, les mercredis 8 et 15 mars après-midi.
- Enfin, la participation des élèves de l'école primaire a été renouvelée pour les plantations de la salle polyvalente, des jardinières de l'église et du café.



Si nationalement une "journée citoyenne" a été créée, à Mézières des habitants de tous âges répondent régulièrement présent pour œuvrer pour le collectif : encore un immense merci à eux !

Au risque d'en oublier... : Faustine, Paulin, Gabin, Lou-anaé, Elouan, Maël, Rose, Lily, Ethan, Timéo, Maël.F, Sacha, Ethan.G, Nolan, Elliott, Gabin.L, Noam, Ilona, Clarence, Eliséa, Joshua, Timothée, Rose, Monique, Jérôme, Ludovic, Manuella, Linda, Mélanie, Évelyne, Lily.D, Jérémy, Marcel, Jean-Paul, Laurence, Marina, Laetitia, ...



## Le CAUE à votre service

Un projet de construction, d'extension ? Envie d'aménager votre jardin ? **Prenez contact le plus en amont possible.**

Leurs architectes et paysagistes concepteurs vous reçoivent, sur rendez-vous, pour vous conseiller sur tous vos projets : de construction, d'extension, d'aménagement intérieur, de restauration... d'aménagement de jardin, de plantations, de traitement des limites, de terrasse ou d'adaptation du logement au handicap, de façon qualitative et dans le respect de l'environnement.

- Ils vous aident à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion d'une construction dans le site environnant.
- Ils vous conseillent dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs.
- Ils vous guident dans vos démarches administratives.



CAUE de la Sarthe - 02 43 72 35 31 - [caue.sarthe@wanadoo.fr](mailto:caue.sarthe@wanadoo.fr) - [www.caue-sarthe.com](http://www.caue-sarthe.com)

## Maisons paysannes



Le 12 mars, la section sarthoise de l'association Maison Paysannes de France tenait son assemblée générale à Mézières-sous-Lavardin. Le matin, après la présentation des moments forts de l'année passée et des actions prévues en 2023, le bilan moral puis financier ont été approuvés.

L'après-midi, le groupe a visité le manoir de la Corbinière, accueilli par M. Letessier, propriétaire. Une déambulation dans le village a clôturé la journée.

L'engagement de tous ces bénévoles et passionnés pour la préservation du "patrimoine rural non protégé" est à saluer.

À son niveau, la municipalité s'engage également :

- Par délibération, le conseil a dénoncé la mise en danger du bâti ancien par le nouveau DPE.
- Les conseils de MPF et du CAUE sont sollicités.
- Pour les murs anciens endommagés, des solutions sont recherchées pour permettre leur restauration.
- Dans le dernier bulletin, une sensibilisation à la préservation du patrimoine était exposée.

Pour mémoire, tout propriétaire de bâti ancien est invité à contacter MPF pour être conseillé gratuitement, avant de se lancer dans une restauration.

Et pour ceux qui veulent apprendre concrètement des techniques de restauration, des ateliers sont proposés par l'association (enduits, béton de chaux, peinture naturelle, etc.).

**Vous pourrez apprendre à construire un mur en pierre, tout en œuvrant pour le patrimoine local ! Inscrivez-vous vite auprès de MPF ou via la mairie !**



**Atelier  
Limousinerie  
22 juillet  
à Mézières**

## Plaques rénovées

Depuis janvier 2018, alors âgé de 17 ans, Steven Soulard restaure des "plaques indicatrices". Il en a déjà restauré des dizaines à travers une quinzaine de départements, du Nord à la Gironde.

En octobre 2021, il a proposé ses services pour les plaques situées route de Conlie et route du Mans.

Mais cette opération qui ne devait durer que quelques semaines s'est prolongée, des raisons personnelles ayant limité le temps consacré par M. Soulard à sa passion.



Ce n'est qu'en juin 2023 que les plaques ont pu retrouver leur place. La qualité de travail réalisé est néanmoins à la hauteur de l'attente.

### Un peu d'histoire

L'origine de ces plaques de distances légales remonte aux routes de la poste à cheval, créées dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

À partir de 1845 les plaques en fonte avec lettres en relief font leur apparition, puis à partir de 1866 les plaques en zinc laminé, sans oublier les plaques en lave émaillée.



Les poteaux avaient une hauteur en général de 2,50 m, afin de pouvoir être lues par les cochers. Les plaques étaient apposées en fonction de l'architecture des habitations ou édifices qui les recevaient. Sources : [lechorepublicain.fr](http://lechorepublicain.fr) ; [wikipédia](http://wikipédia)

# Grandir ici

## Un nom pour l'école ?

L'école de Mézières n'est pas clairement « signalée » : aucune mention sur le bâtiment n'indique sa fonction. Pour faciliter l'orientation des personnes, mais aussi pour mettre en avant cet atout de la commune, il apparaît nécessaire d'y remédier.

Le code de l'éducation impose aussi que soient apposés sur la façade la devise de la République, le drapeau tricolore et européen. Cette obligation n'est pas respectée actuellement.



Par ailleurs, cette école n'est pas nommée. Dans la foulée de la normalisation de l'adressage réalisée en 2022, la dénomination du site apparaît logique. La situation actuelle apparaît aussi « décalée » par rapport aux 2 autres écoles du RPI de la Longuève, qui sont nommées.

Après un appel à idées et une 1<sup>re</sup> réunion sur le sujet, les propositions suivantes ont émergé, dans cet ordre :

**Anne Moreau** (fondatrice de l'école des filles de Mézières) ; **Joséphine Baker** (chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine ; « panthéonisée ») ; **Anne Sylvestre** (autrice-compositrice-interprète française) ; **Andrée Chédid** (femme de lettres et poétesse française d'origine syro-libanaise) ; ou encore **Annie Ernaux** ; **Olympe de Gouges**.

Selon l'avancement des derniers travaux de ravalement, une inauguration pourrait se tenir à l'automne. **Si vous souhaitez transmettre votre avis d'ici là, n'hésitez pas !**

## Kermesse du RPI



Le dimanche 4 juin et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la kermesse des écoles du RPI de la Longuève se tenait dans le cadre verdoyant et ombragé du parc de la Guêpe, idéal au regard des températures. Les batailles d'eau et la buvette auront aussi rafraîchi petits et grands. L'après-midi a été rythmé par les danses de chaque classe, et les traditionnels stands de jeux.

Les membres du bureau de l'association de parents d'élèves, emmenées par leur présidente Aurore Rondeau, ont été mises à l'honneur. La plupart n'aura plus d'enfant au RPI l'an prochain.

Elles cèdent donc leur place, mais il reste à leur trouver des successeurs. Cette association met en place des actions de récolte de fonds, qui sont reversés ensuite aux coopératives des 3 écoles. Ces coopératives ont en particulier pour objet l'organisation de sorties scolaires. Une baisse de fonds impacterait donc directement les sorties proposées.

Nous l'aurons su après, mais c'était aussi la dernière kermesse pour 2 des 6 professeurs des écoles : Mme Brillant, qui enseigne aux plus petits à Neuvillalais, fait valoir ses droits à la retraite ; et M. Guillou (voir ci-dessous).

## Départ de M. Guillou

La plupart des méziérois connaissent Fabrice Guillou, et pour cause : il enseigne depuis 2001 au sein de notre école, où il est arrivé pour son 1<sup>er</sup> poste en endossant déjà la fonction de directeur. Sa collègue était alors Mme Douet, partie peu après à la retraite et remplacée par Mme Mérianne, toujours en poste. Aussi, à part la 3<sup>e</sup> classe ouverte quelques années, l'organisation de l'école a peu évolué. En revanche, les conditions de travail se sont nettement transformées et améliorées. À son arrivée, il y avait encore un poêle à gaz dans le fond de la classe ; les verres des fenêtres tombaient ; la cour était plus petite, avec l'ancien préau en plein milieu ...



Originaire de St-Saturnin, M. Guillou a fait vœu de mobilité dans un secteur qui reste proche. Il sera affecté en septembre 2023 à l'école de La Bazoge, une autre taille d'école où il enseignera toujours aux CM2. **Nous lui adressons nos meilleurs vœux dans sa nouvelle affectation, et les remerciements de centaines d'enfants et parents.**



## Projet - Méz'Assos

Après des difficultés à obtenir un premier chiffrage du projet, la constitution des demandes de subventions, un changement de maître d'œuvre, une réflexion relancée pour la prise en compte du caractère patrimonial du bâtiment, de multiples échanges sur la rédaction du cahier des charges, etc. l'appel d'offres a enfin été lancé début 2023. À l'issue, quatre lots sur les onze ont été infructueux, et quatre lots n'ont obtenu qu'une seule proposition.

Il a donc été décidé de relancer l'appel d'offre, également pour des raisons techniques nécessitant de faire encore évoluer le cahier des charges. Depuis, les délais de réponse des différents interlocuteurs ont de nouveau décalé le projet de plusieurs mois. Il n'est pas possible actuellement de donner une date de commencement du chantier, mais l'urgence est confirmée. En effet, les subventions obtenues seront perdues au-delà d'un certain délai.

## Projet - Équipements sportifs

Après de longs mois d'attente sans aucune information, un premier retour par mail est parvenu de l'agence nationale du sport (ANS) le 30 mars, concernant la demande de subvention formulée en août 2022 ! Une subvention serait bien accordée.

Mais alors que le pourcentage devait être de 80%, celui finalement attribué est de 48 %, soit 117 600 €. Dans ces conditions, le reste à charge pour la commune n'est pas finançable. De surcroît, 3 mois après cette information par mail, l'arrêté officiel d'attribution n'est toujours pas parvenu.

Les élus ont donc souhaité déposer une autre demande de subvention (DETR 2024). Ce nouveau retard causé par l'ANS suscite beaucoup d'amertume. Il faudra en effet (encore) attendre pour poursuivre le projet : les dossiers DETR ne peuvent pas être déposés avant la fin 2023, et la signature de devis est impossible avant ce dépôt.



## Les finances et l'avenir

La hausse des coûts impacte tous les postes des dépenses communales, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Concrètement, pour la réfection d'une route qui coûtait 40 000 € en 2021, c'est à présent (pour l'instant) 50 000 €. Pour cet exemple, dans le cadre du plan quinquennal de réfection des routes, cela équivaut à financer 2 routes supplémentaires. À cela s'ajouteront de plus en plus de coûts liés au changement climatique (comme les dégâts de mai 2022, pour les travaux d'adaptation des bâtiments et infrastructures, etc.).

En fonctionnement, certaines dépenses ont augmenté plus rapidement que d'autres, comme la charge du syndicat à vocation scolaire : + 30 350 €. Le montant global de fonctionnement de l'école, uniquement pour Mézières, atteint à présent 104 000 €/an. La municipalité y a par ailleurs investi plus de 200 000 € HT en travaux, sur ces trois dernières années. Si chacun n'a pas forcément notion de ce que cela représente sur un budget communal, ce chiffre peut être mis en perspective avec les recettes générées par les impôts fonciers : 169 700 € en 2022.

Ces faits financiers n'ont pas empêché des remarques selon lesquelles les moyens n'étaient pas mis pour nos enfants, ou carrément que les élus tiraient à boulet rouge sur l'école.

Faut-il prendre plus de frais en charge (plus grande part du coût de la cantine, cahiers scolaires, etc., comme demandé par des parents d'élèves) ; arrêter l'entretien des routes ; renoncer à tout projet communal (équipements sportifs, rénovation des bâtiments publics, aménagement des espaces publics, etc.) ; augmenter les impôts fonciers (comme le préconisent des parents d'élève, soit + 15% si on voulait absorber la seule hausse de la participation au SIVOS) ?

Le choix jusqu'ici assumé par les municipalités successives a été un soutien fort à l'école, y compris par des investissements. Cela ne nous apparaît pas incompatible avec la participation, par chacun, aux services dont il bénéficie à titre individuel. Une municipalité doit aussi penser plus globalement à l'avenir, en maintenant ses infrastructures et équipements, en en créant de nouveaux, dont bénéficieront les générations actuelles et à venir. En dépend par ailleurs l'attractivité suffisante de la commune pour conserver ses habitants, accueillir des familles, dans un contexte de démographie nationale en baisse.

# Zoom sur

## Vitalité sérénité 72



C'est officiellement en janvier 2023 que cette association a été créée, pour proposer des séances d'activités physiques, ludiques et de bien-être. Souhaitant offrir un maximum de choix de créneaux localement, le bureau de l'association a sondé les communes intéressées sur 3 communautés de communes du nord-Sarthe.

Soucieuse de faciliter l'accès à ces activités pour les méziérois, d'accueillir les habitants des alentours et d'optimiser l'utilisation de nos infrastructures, la municipalité a évidemment répondu favorablement.

Un après-midi d'essai de 4 activités s'est ainsi déroulé le 25 mars dernier. Des préférences d'activités et de créneaux horaires ont pu être identifiés, aboutissant à une programmation pour la saison 2023-2024. Et afin de profiter au maximum de l'été, des activités sont programmées en extérieur en juillet-août !

Tous les **mardis** de juillet et août au **parc de la Guêpe**.

Cet été  
En extérieur

- **Gym douce** (entretien musculaire et articulaire) à **17h45**
- **Pilates** (renforcements musculaires) à **19h**
- ✓ 10 € la séance (gratuit pour enfant ou ado accompagnant), ou 40 € forfait individuel 5 séances.
- ✓ Sans réservation - Arriver 15 minutes avant pour le règlement (chèque à l'ordre de l'association).
- ✓ Matériel personnel : un tapis de gym et de l'eau.

Et aussi des séances de Pilates et yoga : tous les **jeudis** à **Assé-le-Riboul** ; un **dimanche** sur deux à **La Guierche** (au bord de la Sarthe) et un **lundi** sur deux à **Béthon**.

Saison  
2023-2024

De septembre à juin :

- Lundi à La Guierche : 17h30 yoga et 18h45 Pilates
- **Mardi à Mézières-sous-Lavardin : 17h45 gym douce et 19h Pilates**
- Mercredi à Ségrie : 17h15 Pilates
- Mercredi à Beaumont : 19h Pilates
- Jeudi à Béthon : 17h15 gym douce ; 18h25 Pilates ; 19h30 yoga

- ✓ 1 semaine d'essai gratuit, sans engagement.
- ✓ Abonnement de votre date d'inscription jusque fin juin :
  - Forfait unique 28€/mois pour **toutes les séances** de l'association, en accès libre.
- ✓ Cotisation adhésion : 10€ pour la saison.
- ✓ 4 semaines d'activité par mois, 1 semaine d'arrêt aux vacances scolaires.
- ✓ Durée des séances = 60 minutes (merci de respecter les horaires).
- ✓ Pour **Mézières : activité à la salle polyvalente**

**Programmation complète, précisions sur les lieux d'activité, contact, etc. :**

Site internet : <https://vitaliteserenite72.wixsite.com/infos>

Mail : [vitalite.serenite.72@gmail.com](mailto:vitalite.serenite.72@gmail.com)

## Le Jardin des Prés Verts



L'association « Le Jardin des Prés Verts » a pour but de sensibiliser le public à son environnement en lui faisant découvrir une grande diversité de végétaux. Avec son jardin situé en plein cœur d'une campagne préservée, elle vise également le respect et la prise de conscience de la fragilité de notre éco système. Elle expérimente des pratiques pédagogiques en associant le jardin à un grand nombre de champs disciplinaires. En s'adressant notamment aux scolaires, elle concrétise des notions abordées en classe. L'association a aussi pour but de partager des savoirs relatifs aux plantes médicinales, aromatiques et potagères.

### Activités adultes

- ✓ Sorties botaniques,
- ✓ Transformation de plantes sauvages et cultivées,
- ✓ Mélange et cuisine de plantes,
- ✓ Stages photographies, etc.



- ✓ Animations pour les scolaires
- ✓ Mercredis découvertes
- ✓ Stages de vacances, de la ½ journée à la semaine
- ✓ Soutien scolaire
- ✓ Fêtes d'anniversaire

### Activités enfants

### Animations

- ✓ Fête du jardin
- ✓ Marché des producteurs
- ✓ Concerts
- ✓ Atelier apiculture



- ✓ Jardins pédagogiques (lien écoles, centres de loisirs)
- ✓ Jardins partagés (habitants d'un village, etc.)
- ✓ Jardins type médiéval
- ✓ Animation de ces lieux tout au long de l'année.

### Créations

Le samedi 24 juin, les portes ouvertes du jardin étaient l'occasion de visiter les lieux, mais également de participer à des ateliers créatifs pour les plus jeunes, découvrir le marché des producteurs/créateurs, et profiter de la buvette et restauration sur place. La soirée était animée par un concert du groupe « Five Fingers More ».



### Programmation complète, contact, etc. :

Site internet : <http://www.lejardindespresverts.fr> et [www.facebook.com/lejardindespresverts](http://www.facebook.com/lejardindespresverts)  
Mail : [lejardindespresverts@gmail.com](mailto:lejardindespresverts@gmail.com)

Méz'en Vie allie "café du village", bar convivial, restaurant de qualité, restauration à emporter, mais aussi épicerie de première nécessité, presse, dépôt de pain ou encore relais colis.

L'établissement incarne le multiservices qui répond aux envies de tous !



Lieu de convivialité et d'animation du village, il propose aussi régulièrement des événements.

À venir notamment :

13 juillet

Concert Manu-k avec Food truck "Lulu La Galette Goulue"

29 juillet

Soirée karaoké avec Food truck pizza

5 août

Soirée barbecue bifteck / frites avec groupe Rubik'S années 80

19 août

Soirée paëlla / concert Franck chanteur 100% chanson française

Régulièrement

Retransmissions sportives

- 🌀 Tous les vendredis soir, c'est **Hamburgers avec frites maison**, sur place ou à emporter  
*Le veggie / Le mexicain / Le classique / Le landais / Le burger du mois...*
- 🌀 Vendredis et samedis soir, accompagnez votre apéritif d'une **planche de charcuterie**
- 🌀 **Tous les midis** en semaine, menu à 14,90 € (entrée, plat, dessert, café)

09 78 80 36 85 - [mez.en.vie@gmail.com](mailto:mez.en.vie@gmail.com) – Méz'en Vie sur 

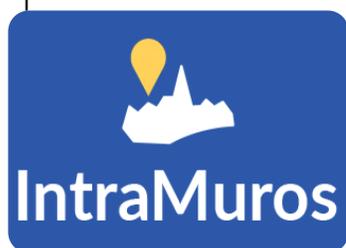


## Restez informés !

Il est évidemment impossible de tout vous communiquer dans ces pages, publiées tous les 6 mois. Au quotidien, dans les moments difficiles comme les festifs, pour les événements locaux à venir ou toute l'actualité de votre commune (informations associatives et du café, communautaires, délibérations, arrêtés, etc.), toute l'information est disponible :

- ✓ Sur le site internet communal
- ✓ Sur IntraMuros (téléchargez vite l'application)
- ✓ Sur Facebook.

Toutes les informations sont, évidemment, aussi disponibles en mairie.



[www.mezieres-sous-lavardin.fr](http://www.mezieres-sous-lavardin.fr)

jeudi 6 juillet  
Mézières /s Lavardin (72)

La Hérissonne, 14 route de Boisouge  
(chez Elisabeth)

Bretelle  
&  
Garance

TOUR  
À VÉLO  
2023

17h - atelier impro vocale  
19h - spectacle (durée 1h)  
Puis **repas festif** partagé  
-> venez avec plats et boissons !

TARIFS :  
Prix libre et conscient

avec le soutien de l'association

ça Crée  
en Corps

06 20 01 03 10  
elisabeth.giordano@  
electronlibre.org

